Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

TEXTILOT
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
Siège social : 5 rue Denis Papin
58640 VARENNES VAUZELLES
301 420 626 RCS NEVERS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 130 251,86 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		130 251,86 euros
PRELEVEMENT SUR LES RESERVES		
Sur les autres réserves, soit		5 025 998,14 euros
Total		**5 156 250,00 euros**
AFFECTATION		
Dividendes		
A titre de dividende	5 156 250,00 euros	
Total	**5 156 250,00 euros**	**5 156 250,00 euros**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 3,30 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2026.

Nous vous informons que les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31 décembre 2024	10 312 500,00 euros	0,00 euro	0,00 euro
31 décembre 2023	0,00 euro	0,00 euro	0,00 euro
31 décembre 2022	5 156 250,00 euros	0,00 euro	0,00 euro

Par décisions du 28 février 2024 :

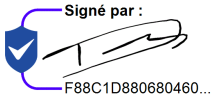
- l'associé unique a affecté la somme de 13 125 000 euros au compte « Autres Réserves », portant celui-ci de 6 999,54 euros à 13 131 999,54 euros,
- puis a procédé à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 13 125 000 euros.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Société DUMANGE FAMILY

03 juillet 2026 | 17:39:15 CEST



Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

N° 2050-SD 2026

Copie certifiée conforme Signé par : F88C1D880680460...

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : S.A.S TEXTILOT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 5 RUE DENIS PAPIN 58640 VARENNES VAUZELLES

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 30142062600030

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31122025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 878 744	AG 12 751 299	2 127 444
		Fonds commercial (1)	AH	357 457	AI	357 457
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 203 387	AO 49 085	1 154 302
		Constructions	AP	18 646 252	AQ 9 108 919	9 537 333
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	44 766 718	AS 34 248 929	10 517 790
		Autres immobilisations corporelles	AT	34 019 645	AU 21 211 714	12 807 931
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	1 346 323	AW	1 346 323
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	3 879 651	CT	3 879 651
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	224 000	BC	224 000
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	101 626	BI	101 626
		TOTAL (II)	BJ	119 423 803	BK 77 369 946	42 053 856
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	140 213	BM	140 213
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	54 243 645	BU 6 465 920	47 777 725
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	209 201	BW	209 201
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24 872 308	BY 358 117	24 514 191
		Autres créances (3)	BZ	13 974 175	CA	13 974 175
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	56 149 129	CE	56 149 129
		Disponibilités	CF	14 355 442	CG	14 355 442
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 068 465	CI	2 068 465
		TOTAL (III)	CJ	166 012 579	CK 6 824 037	159 188 542
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	285 436 382	1A 84 193 984	201 242 398

Renvois : (1) Dont droit au bail : 133 357 | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 7 093 563

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

N° 2051-SD 2026

2 **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : S.A.S TEXTILOT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	67 321 542
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	130 252
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	5 411 789
	TOTAL (I)	DL	127 863 583
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 478 737
	Provisions pour charges	DQ	481 396
	TOTAL (III)	DR	1 960 133
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 738 846
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 392 012
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 704 100
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 599 582
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	940 680
	Autres dettes	EA	24 042 812
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	71 418 032
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	650
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		201 242 398

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	58 194 151
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	8 096

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

Copie certifiée conforme

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

N° 2052-SD 2026

Désignation de l'entreprise : S.A.S TEXTILOT

Néant ☐ *

Signé par :

F88C1D880680460...

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	156 048 727	FB	9 860 372	FC	165 909 099	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	649 720	FH		FI	649 720	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	156 698 448	FK	9 860 372	FL	166 558 819	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP	7 048 042	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	682 007	
	Autres produits (1) (11)					FQ	46 203	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	174 335 072	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	93 279 116	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(203 578)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	570 967	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	43 627	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	36 902 356	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 860 708	
	Salaires et traitements*					FY	21 476 639	
	Cotisations sociales (10)					FZ	9 101 746	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	7 511 396	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	6 637 243	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 960 133	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	554 553	
	Autres charges (12)					GE	60 038	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	179 754 942	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(5 419 870)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 683 192	
	Reprises sur dépréciations					GM	1 885	
	Différences positives de change					GN	977 272	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	86 712	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 749 061	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	500 316	
	Différences négatives de change					GS	616 764	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 117 081	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	5 631 981	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	212 110	

© Sage

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) N° 2053-SD 2026

Désignation de l'entreprise S.A.S TEXTILOT — Néant ☐ *

			Exercice N
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)** HD	42 046
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7)	**(VIII)** HH	419 244
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(377 197)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)** HJ	
	Impôts sur les bénéfices *	**(X)** HK	(295 339)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	181 126 180
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	180 995 928
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	130 252
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	79 512
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	(6ter) Dont - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 399
	(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		17 046
REPRISE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		25 000
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	419 244	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

Copie certifiée conforme

Signé par :
F88C1D880680460...

S.A.S. TEXTILOT

Annexe aux états financiers

de l'exercice clos le 31 décembre 2025

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 201 242 398 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 166 558 819 Euros et dégageant un bénéfice de 130 252 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A noter qu'a commencé le 21 octobre 2025 un contrôle des douanes portant sur les années 2020 à 2025 et le 04 décembre 2025 l'URSSAF a notifié le contrôle des C3S couvrant la période 2022 et 2023. Au 31 décembre 2025 les contrôles menés sur ces dossiers ne sont pas clos.

NOTE 2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Principes généraux appliqués

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général., applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du paragraphe changements de méthodes,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

2.2 – Changements de méthode et de présentation comptable :

2.2.1- Impacte sur le traitement du résultat exceptionnel et des transferts de charges :

Le Règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général a été homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Il refond principalement les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel.

La première application du règlement ANC nº2022-06 à compter du 1er janvier 2026 constitue un changement de méthode comptable prospectif résultant d'un changement de réglementation comptable.

Les principales nouvelles dispositions du règlement sont les suivantes :
- la modification de la définition du résultat exceptionnel : dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel
- la suppression des transferts de charges
- des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat
- des nouveaux tableaux obligatoires dans l'annexe comptable.

L'application de nouveau règlement n'implique pas de retraitement des comptes 2024 mais présente les principaux impacts suivants par rapport aux comptes clos au 31 décembre 2025.

Le tableau ci-dessous présente l'impact des changements de méthode sur le résultat d'exploitation, le résultat financier et, le résultat exceptionnel de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

RETRAITEMENT DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET DES TRANSFERTS DE CHARGES DU 31 DECEMBRE 2024

		Retraitements changements de méthode			
Comptes annuels 31 décembre 2024		Augmentation autres produits d'exploitation	Diminution charges financières	Diminution charges de personnel	Diminution résultat exceptionnel
Rubriques	Montants				
Ecarts de règlements	382	382			382
Cessions des biens immobilisés	813 252	813 252			813 252
Reprise congés payés et chges soc./congés payés	43 939			43 939	43 939
Bascule charges 21/22 en immo (contrôle fiscal)	40 505	40 505			40 505
Annulation facture saisie en double	195	195			195
Annulation trop perçu	1 234	1 234			1 234
Extourne provision IJSS 31/12/2022	10 269			10 269	10 269
Intérêts comptes courants	15 315		15 315		15 315
Remboursement frais antérieurs	102	102			102
Transfert de charges d'exploitation	199				
Transfert de charges diverses (cafétéria)	27			27	
Transfert de charges emploi formation	5			5	
Transfert de charges (refacturations heures)	259				
Prestations Fournitures Voitures	119			119	
Prestations fournitures diverses	85			85	
Total produits réaffectés	925 887	855 670	15 315	54 444	925 193

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

RETRAITEMENT DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DU 31 DECEMBRE 2025

		Retraitements changements de méthode		
Comptes annuels 31 décembre 2024		Augmentation autres charges d'exploitation	Augmentation charges de personnel	Diminution résultat exceptionnel
Rubriques	Montants			
Pénalités, amendes	103 923	103 923		103 923
Ecarts de règlement	309	309		309
VNC des immobilisations cédées	409 433	409 433		409 433
Cumul amortissements au 31/12/23 suite réintégration charge en immos - contrôle fiscal	10 193	10 193		10 193
Dons	453 246	453 246		453 246
Redressement CVAE 2021/2022 suite contrôle fiscal	1 081	1 081		1 081
Avis complémentaires CFE suite contrôle fi	117 721	117 721		117 721
Mise au rebut	13 200	13 200		13 200
Redressement URSSAF	77 517		77 517	77 517
Factures sur exercice antérieur non reçues	27 140	27 140		27 140
Cotisations Refashion	419 704	419 704		419 704
Total charges réaffectées	1 633 467	1 555 950	77 517	1 633 467

IMPACT NET DES RETRAITEMENTS LIES AU CHANGEMENT DE METHODE AU 31 DECEMBRE 2024

		Retraitement changements de méthode				
	Comptes annuels 31 décembre 2024	Augmentation des produits	Diminution des charges	Diminution des produits	Augmentation des charges	Résultats retraités
Résultat d'exploitation	-3 918 828	855 670	54 444	54 444	1 633 467	-4 696 625
Résultat financier	4 860 817	15 315				4 876 132
Résultat exceptionnel	-1 107 041	870 985			1 633 467	-344 559
	-165 052					**-165 052**

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2024 tel qu'arrêtés et publiés présentent le compte de résultat, dans la colonne comparative 2024, selon les caractéristiques suivantes :

- les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 ont été regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- les transferts de charges constatés en 2024 sont présentés selon les modalités suivantes : les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

2.2.2- Comptabilisation des frais de formation (changement de présentation) :

A noter qu'à compter de l'exercice ouvert au 01/01/2025, la comptabilisation des honoraires de formation et de l'ensemble des frais s'y rapportant, ne sont plus saisis en compte 6333000 mais en :

- 6283000 pour la partie honoraires
- 6257000 pour les frais d'hôtel
- 625xxxx pour les frais de déplacement

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

2.3 -Immobilisations

2.3.1 Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est constituée essentiellement par la valeur des fonds de commerce acquis et des logiciels qui sont amortis linéairement sur 3 ans.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des fonds commerciaux est comparée à la valeur d'utilité, afin de s'assurer que la valeur des fonds de commerce reste supérieure ou égale à sa valeur comptable. Le cas échéant, une dépréciation est constituée.

2.3.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

2.3.3 Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévisible d'utilisation réelle du bien.

Les durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Logiciels	=	3 ans,
- Gros œuvre	=	entre 20 et 30 ans,
- VRD	=	entre 10 et 20 ans
- Couvertures	=	20 ans,
- Couvertures étanchéité	=	20 ans,
- Charpente	=	30 ans,
- Honoraires architectes	=	affecter en fonction de la dépense
- Electricité	=	15 ans,
- Menuiserie	=	15 ans,
- Portes auto. –Ascenseurs – escalators	=	20 ans
- Plomberie	=	15ans,
- Serrurerie	=	15 ans,
- Peinture et sols souples	=	15 ans,
- Carrelages	=	15 ans,
- Matériel industriel	=	20 ans,
- Matériel informatique	=	entre 3 et 5 ans,
- Véhicules – camionnettes	=	entre 5 et 6 ans,
- Véhicules de tourisme	=	entre 3 et 4 ans,
- Matériel de bureau	=	10 ans,
- Portants	=	5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

2.4 - Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée par référence à des critères tels que la valeur des capitaux propres de la participation sous-jacente ou les perspectives de développement et de résultat de la filiale concernée issues du processus budgétaire et prévisionnel.

2.5 - Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks de marchandises comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des marchandises. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au dernier prix d'achat connu.

La provision pour dépréciation des stocks est calculée à partir du 20 janvier (fin de la livraison des soldes).

La valeur des stocks de marchandises issus des saisons N-2 et antérieures est estimée sur la base du prix de reprise forfaitaire par article par les soldeurs ou du prix de vente moyen outlet.

2 Provisions pour dépréciation sont calculées :

- Provision pour dépréciation des stocks collection N-2 : les quantités prises en compte correspondent d'une part aux quantités N-2 non livrées en solde chez les clients ainsi que des quantités N-2 livrées en solde multipliées par une estimation haute du taux de vente solde
- Provision pour dépréciation des stocks vendus en soldes : les quantités prises en compte correspondent aux quantités livrées en solde (articles dans les stocks au 31/12/2025) multipliées par une estimation basse du taux de vente solde

Stocks et en-cours en €

Postes	Exercice 2025	Exercice 2024	
Matières premières et autres approvisionnements	140 213	183 840	
Marchandises	47 777 725	48 261 785	
Total	47 917 938	48 445 625	

Dépréciation des stocks et encours

Postes	Exercice 2025	Exercice 2024	Méthode utilisée pour la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	
Marchandises	6 465 920	5 778 282	voir ci-dessus
Total	6 465 920	5 778 282	

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

2.6 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont présentées à leur valeur nominale après prise en compte, le cas échéant, des écarts de conversion pour ajuster les soldes en devises étrangères sur les cours de clôture.

2.7 - Créances douteuses

Le risque crédit est évalué périodiquement sur la base d'une analyse au cas par cas des créances et les pertes potentielles sur les créances non recouvrables sont provisionnées.

2.8 – Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La cession s'opère selon la règle du F.I.F.O (premier entré, premier sorti).

2.9 – Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.10 - Engagements de retraite

Les engagements retraites sont en cohérence avec les indemnités conventionnelles de départ en retraite.
Le calcul a été établi par le GAN (FINAXY) chez qui TEXTILOT a externalisé les fonds.
Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Effectif (séparation en cadres et non-cadres) : 564
- Age de départ en retraite
- Taux d'actualisation : 3 %
- Masse salariale : 20 231 688 euros
- Table de mortalité : INSEE 2020-2022
- Méthode de calcul : rétrospective avec unités de crédits projetées
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire du salarié

Au 31/12/2025 les engagements de retraite s'élèvent à 1 880 335 euros (dont 996 277 euros externalisés chez FINAXY) pour les salariés en contrat à durée indéterminée à cette même date.
La réactualisation du calcul sera effectuée au 31/12/2026.

2.11 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.
Les produits relatifs aux ventes de marchandises sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant la forme en général d'un contrat de vente, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que la société n'est plus impliquée dans la gestion des biens et que le montant des produits ainsi que les coûts encourus ou à encourir peuvent être déterminés de façon fiable et dès lors qu'il est probable que les avantages économiques iront à la société.

2.12 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte d'évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

reproduire de manière fréquente et régulière.
Nous retrouvons également les écritures de dotations et de reprises mouvementant les amortissements dérogatoires.

NOTE 3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

(a) Tableau des immobilisations

En €	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de la période
Immobilisations incorporelles	**15 048 637**	**824 224**	**636 659**	**15 236 202**
Logiciels	15 048 637	824 224	636 659	15 236 202
Immobilisations corporelles	**94 759 982**	**12 509 836**	**7 287 491**	**99 982 327**
Terrains, constructions, aménagement des constructions	17 361 637	2 560 043	72 040	19 849 640
Installations, aménagements divers et agencements	53 311 693	1 425 981	962 930	53 774 744
Matériel de transport	15 687 369	5 305 103	2 999 163	17 993 309
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses	7 103 885	493 719	579 294	7 018 310
Immos en cours - Avances et acomptes	1 295 398	2 724 990	2 674 064	1 346 324
Immobilisations financières	**4 208 261**	**981**	**3 966**	**4 205 276**
Autres participations	4 103 582	69		4 103 651
Autres immobilisations financières	104 679	912	3 966	101 625
Total	**114 016 880**	**13 335 041**	**7 928 116**	**119 423 805**

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

Ventilation des augmentations et diminutions de l'exercice

En € - augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	**270 665**	**0**	**553 559**	**0**	**0**
Logiciels	270 665		553 559		
Immobilisations corporelles	**2 403 399**	**0**	**10 106 437**	**0**	**0**
Terrains, constructions, aménagement des constructions	1 183 191		1 376 852		
Installations, aménagements divers et agencements	1 195 468		230 513		
Matériel de transport			5 305 103		
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses	24 740		468 979		
Immos en cours - Avances et acomptes			2 724 990		
Immobilisations financières	**0**	**981**	**0**	**0**	**0**
Autres participations		69			
Autres immobilisations financières		912			
Total des ventilations	**2 674 064**	**981**	**10 659 996**	**0**	**0**

En € - diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**636 659**
Logiciels					636 659
Immobilisations corporelles	**2 674 064**	**0**	**3 135 176**	**0**	**1 478 250**
Terrains, constructions, aménagement des constructions					72 040
Installations, aménagements divers et agencements			133 247		829 682
Matériel de transport			2 999 163		
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses			2 766		576 528
Immos en cours - Avances et acomptes	2 674 064				
Immobilisations financières	**0**	**3 966**	**0**	**0**	**0**
Autres participations					
Autres immobilisations financières		3 966			
Total des ventilations	**2 674 064**	**3 966**	**3 135 176**	**0**	**2 114 910**

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

(b) Tableau des amortissements en €

Situations et mouvements / Rubriques	Durée d'utilisation	Mode d'amort.	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						**0**
Logiciels	1 à 10 ans	linéaire	11 836 379	1 443 146	528 226	12 751 299
Immobilisations corporelles						**0**
Terrains, constructions, aménagement des constructions	1 à 30 ans	linéaire	8 371 630	835 652	49 277	9 158 005
Installations, aménagements divers et agencements	1 à 50 ans	linéaire	39 684 597	2 416 542	884 373	41 216 766
Matériel de transport	1 à 10 ans	linéaire	9 633 534	2 110 362	2 630 152	9 113 744
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses	3 à 30 ans	linéaire	4 999 795	705 992	575 655	5 130 132
Total amortissements immobilisations corporelles			**74 525 935**	**7 511 694**	**4 667 683**	**77 369 946**

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans les charges d'exploitation pour un montant de 7 511 K€ et en charges exceptionnelles pour 419 K€ (amortissements dérogatoires).

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

Ventilations des amortissements

Dotations de l'exercice en €	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	**0**	**1 443 146**	**0**	**0**
Logiciels		1 443 146		
Immobilisations corporelles	**0**	**6 068 548**	**0**	**0**
Terrains, constructions, aménagement des constructions		835 652		
Installations, aménagements divers et agencements		2 416 542		
Matériel de transport		2 110 362		
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses		705 992		
Total ventilation des augmentations des amortissements	**0**	**7 511 694**	**0**	**0**

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			
	Eléments transférés à l'actif circulant		Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**0**	**528 226**
Logiciels				528 226
Immobilisations corporelles	**0**	**0**	**2 765 064**	**1 374 392**
Terrains, constructions, aménagement des constructions			133 247	49 277
Installations, aménagements divers et agencements			373 191	751 125
Matériel de transport			2 256 960	
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses			1 665	573 990
Total ventilations des diminutions des amortissements	**0**	**0**	**2 765 064**	**1 902 618**

3.2 Immobilisations financières

3.2.1 Variation des immobilisations financières

K€	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Créances liées à particip.	224			224
Autres Participations	3 880			3 880
Prêts et autres immob fin.	105	1	4	102
Total	4 209	**1**	**4**	**4 206**

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

3.2.2 Tableau des filiales et participations

Les principales caractéristiques répondant aux prescriptions du tableau des filiales et participations au 31 décembre 2025 sont les suivantes (en €) :

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du apital détenue	Valeur comptable des titres détenus en €		Montant des prêts et avances consentis par la société en €	Montant des engagements donnés par la société en €	chiffres d'affaires HT du dernier exercice clos en €	Résultat du dernier exercice clos en €	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice en €	Observations
			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
CATERING USON PLUS	-107 262	100%	350 000	350 000	101 527	0	1 399 129	-172 831	0	**clôture au 30/06/25**
W3+	1 169 471	100%	862 180	862 180	0	0	1 658 119	7 081	0	
USON RUGBY PLUS SASP	3 665 690	78,77%	2 615 000	2 615 000	6 167 080	36 586	11 206 942	-97 033		**clôture au 30/06/25**
CALAOSOFT	845 314	50%	50 000	50 000	184	0	680 994	-28 255	0	
Total des Filiales	***5 573 213***		***3 877 180***	***3 877 180***	***6 268 792***	***36 586***	***14 945 184***	***-291 038***	***0***	
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu)										
SCI DU RELAIS	-103 151	20%	305	305		0	106 726	-104 676	0	
Total des	***-103 151***		***305***	***305***	***0***	***0***	***106 726***	***-104 676***	***0***	

3.3 Informations complémentaires sur les créances et les dettes

La ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance est la suivante :

Créances K€	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
- Créances rattachées à des participations	224		224
- Autres Immob. Financières	102		102
- Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	24 872	24 872	
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité sociale et autres organismes			
IS et autres impôts	4 427	4 427	
Groupe et associés	7 765	672	7 093
Autres créances	1 777	1 777	
Charges constatées d'avance	2 068	2 068	
Total	**41 240**	**33 821**	**7 419**

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

Dettes **K€**	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Echéance à plus de cinq ans
- Dettes auprès des étab. de crédit	18 739	5 515	13 184	40
- Dettes financières diverses				
- Dettes fournisseurs	10 704	10 704		
- Personnel et comptes rattachés	1 739	1 739		
- Sécurité Sociale et organismes sociaux	2 106	2 106		
- Dettes fiscales	2 755	2 755		
- Dettes sur immobilisations	941	941		
- Groupe et associés	10 392	10 392		
- Autres dettes	24 043	24 043		
- Produits constatés d'avance				
Total	**71 419**	**58 195**	**13 184**	**40**

3.4 Provisions

Le tableau suivant donne le détail des mouvements de provisions et leur montant par principales catégories :

K€	Au 1er janvier 2025	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Au 31 décembre 2025
Amortissements dérogatoires	5 009	419	17	5 411
TOTAL I	**5 009**	**419**	**17**	**5 411**
Provisions pour perte change	2	0	2	0
Provision pour Litiges	25	0	25	0
Provision pour garantie client	750	1 479	750	1 479
Autres Provisions	415	481	415	481
TOTAL II	**1 192**	**1 960**	**1 192**	**1 960**
				0
Provisions pour dépréciation				0
Provision pour dep titres				0
Provision sur stocks	5 778	6 466	5 778	6 466
Provision clients douteux	292	171	105	358
TOTAL III	**6 070**	**6 637**	**5 883**	**6 824**
TOTAL	**12 271**	**9 016**	**7 092**	**14 195**

Les dotations aux provisions sont comptabilisées dans les charges d'exploitation pour un montant de 8 597 K€ et dans les charges exceptionnelles pour 419 K€.

Les reprises sur provisions sont comptabilisées dans les produits d'exploitation pour un montant de 7 048 K€, dans les produits financiers pour un montant de 2 K€ et dans les produits exceptionnels pour 42 K€.

3.5 Charges à payer (en K€)

Fournisseurs factures non parvenues	4 024
Clients - avoirs	23 794
Personnel charges à payer	1 703
Organismes sociaux charges à payer	703
Etat charges à payer	594
Intérêts courus à payer	26
Autres	249
Total	**31 093**

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

3.6 Produits à recevoir (en K€)

Intérêts à recevoir	11
Avoirs fournisseurs à recevoir	673
Clients - fac à établir	10
Autres	198
Total	**892**

3.7 Autres valeurs mobilières de placement

Les autres valeurs mobilières de placement comprennent (en K€) :

OPCVM	10 843
Actions	45 306
TOTAL	**56 149**

3.8 Produits et charges constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont composés de charges et produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les charges constatées d'avances sont de 2 068K€ à fin 2025 contre 2 184K€ à fin 2024.

3.9 Ecarts de conversion

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.10 Situation nette

3.10.1 Capital social

Au 31 décembre 2025 le capital social de la société TEXTILOT comprenait 1 562 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 32 Euros pour un capital de 50 000 000 Euros.

3.10.2 Analyse de la variation des capitaux propres

La variation de situation nette sur l'exercice 2025 est la suivante :

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

K€	Ouverture	Affectation du résultat 31/12/2024	Distribution de dividendes	Distribution de réserves	Autres	Résultat 31/12/2025	Clôture
Capital social	50 000						50 000
Réserve légale	5 000						5 000
Autres réserves	332			66 990			67 322
Report à nouveau	77 327	-24	-10 313	-66 990			0
Résultat 31/12/2024	-24	24					0
Résultat 31/12/2025						130	130
Dividendes	0		10 313		-10 313		0
Prov. Règlementées	5 009				402		5 411
Capitaux propres	**137 644**	**0**	**0**		**-9 911**	**130**	127 863

NOTE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du Chiffre d'Affaires Net :

Par secteur d'activité

K€	31/12/2025
Détail	5 122
Gros	160 198
Autres	1 239
TOTAL	**166 559**

Par marché géographique

K€	31/12/2025
France	156 698
Etranger	9 861
TOTAL	**166 559**

4.2 Charges et produits exceptionnels :

Les principaux composants des charges et produits exceptionnels sont les suivants :

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (€)

Reprise amortissements dérogatoires	17 046
Reprise provision pour risques	25 000
TOTAL	**42 046**

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (€)

Amortissements dérogatoires	419 244
TOTAL	**419 244**

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

4.3 Allégement et accroissement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires (en K€)	Base		Impôt	
	Début exercice	Fin exercice	Début exercice	Fin exercice
C3S	216	238	54	60
Effort construction	93	95	23	24
Participation	0		0	
Forfait social sur participation	0		0	0
Amortissements dérogatoires	5 010	5 412	1 253	1 353
Total allégements	4 326	333	77	83
Total accroissements	326	5 412	1 253	1 353

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25% fait ressortir une dette future d'un montant de 1 270 K€. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés.

4.4 Crédits d'impôts

Crédits d'impôt	Montant
Crédit Impôt Recherche	69 004

NOTE 5 - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

5.1 Engagements reçus

Textilot bénéficie d'autorisations de découvert avec plusieurs établissements bancaires :

- Crédit Agricole : 400 000 euros
- Caisse d'Epargne : 400 000 euros

5.2 Engagements donnés

Cautionnements solidaires au profit de la Société Générale en garantie des emprunts contractés par l'USON RUGBY PLUS pour un montant global de 36 K€.

NOTE 6 - INFORMATIONS DIVERSES

Néant

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

6.1 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

DATE D'ARRETE Durée en Nbre de Mois	2025 12	2024 12	2023 12	2022 12	2021 12
Capital social	50 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Nombre d'action à dividende	**1 562 500**	**1 562 500**	1 562 500	1 562 500	1 562 500
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	166 558 819	146 583 739	166 206 867	175 716 257	169 206 043
Résultat avant impôts, participation et provision, impôts sur les bénéfices et participation	212 110	941 988	1 089 665	11 239 605	17 545 827
Résultat après impôts, participation et provisions, impôts sur les bénéfices et participation	130 252	-24 178	324 504	8 978 024	11 849 478
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation et provision, impôts sur les bénéfices et participation	0,1	0,6	1	7	11
Résultat après impôts, participation et provisions, impôts sur les bénéfices et participation	0,08	-0,02	0,2	6	8
Personnel					
Effectif moyen des salariés	545	545	547	555	548
Montant masse salariale	20 134 846	20 633 899	21 425 801	20 626 629	19 201 435

6.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	45
Employés	488
Total	**555**

6.3 Rémunération des organes de direction

Depuis juillet 2023 TEXTILOT est représentée par DUMANGE FAMILY, elle-même représentée par Sébastien DUMANGE, Président et par Delphine DUMANGE, Directrice Générale.
La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Paraphe

Docusign Envelope ID: 37A22B7E-656A-8296-8327-19F10E6E7700

6.4 Transaction entre parties liées

Conformément au décret 2009-267 du 9 mars 2009, nous vous informons que la société n'a pas réalisé avec ses principaux actionnaires ou les membres de son organe d'administration (c.com.art.R.123-197-1) de transactions significatives qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

6.5 Instruments de couverture

La société réalise une partie de ses achats de marchandises en Asie et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises, essentiellement le dollar américain. L'entreprise procède à des achats à terme de devises et est en lien avec ses partenaires bancaires pour réaliser toutes formes de couverture de change et réduire son exposition au risque de change. TEXTILOT peut être par ailleurs amenée à mettre en place des stratégies optionnelles simples (achats d'options) pour couvrir des expositions futures.

La politique de couverture de change n'a pas changé par rapport aux exercices précédents.

6.6 Consolidation des comptes

La société fait partie du groupe consolidé Dumange Family.
Le groupe Dumange Family est constitué de la société Dumange Family SAS et de ses filiales Textilot SAS (SIREN 301420626) et USON Rugby Plus SASP (SIREN 513917922).
Dumange Family, société par actions simplifiée au capital de 1 562 500 euros, immatriculée le 13 juillet 2023 sous le numéro SIREN 978029817, ayant son siège social au 5 Rue Denis Papin, 58640 Varennes-Vauzelles, est la société mère du Groupe.

6.7 Intégration fiscale

Par convention du 22 avril 2024 il a été décidé de la mise en place de l'intégration fiscale (option souscrite auprès du Service des Impôts en date du 26 avril 2024). La société Dumange Family désignée comme tête du groupe, devient seule redevable de l'impôt sur les sociétés ainsi que des contributions additionnelles pour elle-même ainsi que pour la seule filiale du groupe d'intégration : Textilot.

Le principe de neutralité ayant été choisi, chaque société du groupe prend en charge sa part d'impôt et la société Mère devra reverser à sa filiale tout crédit d'impôt restituable obtenu de son fait.
La Société a comptabilisé sur l'exercice un produit d'impôts sur les bénéfices pour 295 339 euros.
En l'absence d'intégration fiscale, il en aurait été de même.

NOTE 7 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Paraphe

OurWays
56, rue Jeanne d'Arc
75013 – Paris
S.A.S. au capital de 10.000 €
914 436 050 RCS Paris

NSK AUDIT
11, rue de Mogador
75009 – Paris
S.A.S. au capital de 1.000.000 €
391 857 760 RCS Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

TEXTILOT S.A.S.
5, rue Denis Papin
58640 VARENNES-VAUZELLES

OurWays
56, rue Jeanne d'Arc
75013 – Paris
S.A.S. au capital de 10.000 €
914 436 050 RCS Paris

NSK AUDIT
11, rue de Mogador
75009 – Paris
S.A.S. au capital de 1.000.000 €
391 857 760 RCS Paris

TEXTILOT S.A.S.
Siège social : 5, rue Denis Papin - 58640 VARENNES-VAUZELLES
Capital social : 50.000.000,00 €uros

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société Textilot,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TEXTILOT S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 – Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2 – Changements de méthode et de présentation comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

4 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolement.

- **Stocks de marchandises**

Les stocks de marchandises figurent pour leur coût d'acquisition et sont dépréciés conformément aux principes rappelés dans la note « 2.5 - Stocks » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie retenue, à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer leur valeur d'inventaire, à revoir les calculs réalisés par la société et à vérifier que la note de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

5 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de l'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

6 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7 – Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 juin 2026

Les Commissaires aux comptes

OurWays



Yvonnick Baudouin

NSK AUDIT



Manuel Navarro

Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

S.A.S TEXTILOT

Devise d'édition EUR

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	14 878 744	12 751 299	2 127 444	2 854 800
Fonds commercial	357 457		357 457	357 457
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 236 201	12 751 299	2 484 902	3 212 258
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 203 387	49 085	1 154 302	900 174
Constructions	18 646 252	9 108 919	9 537 333	8 089 832
Installations techniques, matériel et outillage industriel	44 766 718	34 248 929	10 517 790	11 315 221
Autres immobilisations corporelles	34 019 645	21 211 714	12 807 931	10 469 799
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 346 323		1 346 323	1 295 397
TOTAL immobilisations corporelles :	99 982 326	64 618 647	35 363 679	32 070 425
Immobilisations financières				
Participations	3 879 651		3 879 651	3 879 582
Créances rattachées à des participations	224 000		224 000	224 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	101 626		101 626	104 679
TOTAL immobilisations financières :	4 205 276		4 205 276	4 208 261
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	119 423 803	77 369 946	42 053 856	39 490 943
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	140 213		140 213	183 840
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	54 243 645	6 465 920	47 777 725	48 261 785
TOTAL stocks et en-cours :	54 383 858	6 465 920	47 917 938	48 445 625
Avances et acomptes versés sur commandes	209 201		209 201	957 100
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	24 872 308	358 117	24 514 191	23 776 719
Autres créances	13 974 175		13 974 175	12 910 001
Charges constatées d'avance	2 068 465		2 068 465	2 183 870
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	40 914 948	358 117	40 556 831	38 870 590
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	56 149 129		56 149 129	52 856 042
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	14 355 442		14 355 442	15 510 215
TOTAL valeurs mobilières de placement :	**70 504 572**		**70 504 572**	**68 366 256**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	166 012 579	6 824 037	159 188 542	156 639 571
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				1 885
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	285 436 382	84 193 984	201 242 398	196 132 399

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

S.A.S TEXTILOT

Devise d'édition EUR

PASSIF		Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital	dont versé	50 000 000	50 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Écarts d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale		5 000 000	5 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		67 321 542	331 503
Report à nouveau			77 326 717
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		130 252	(24 178)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		5 411 789	5 009 592
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		127 863 583	137 643 634
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)			
Provisions pour risques		1 478 737	776 673
Provisions pour charges		481 396	414 556
TOTAL PROVISIONS (II)		1 960 133	1 191 229
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 738 846	12 501 129
Emprunts et dettes financières diverses (2)		10 392 012	
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 704 100	15 537 060
Dettes fiscales et sociales		6 599 582	6 393 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		940 680	
Autres dettes		24 042 812	22 865 440
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (III) (1)		**71 418 032**	**57 297 536**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		650	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		201 242 398	196 132 399

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) : 58 194 151 EUR
(2) Dont emprunts participatifs

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

S.A.S TEXTILOT

Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	156 048 727	9 860 372	165 909 099	146 270 008
Production vendue	649 720		649 720	313 730
Montant net du chiffre d'affaires	156 698 448	9 860 372	166 558 819	146 583 739
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			7 048 042	13 942 526
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			682 007	
Autres produits			46 203	14 506
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			174 335 072	160 540 770
Achats de marchandises			93 279 116	91 596 980
Variation de stock			(203 578)	(9 238 493)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			570 967	600 896
Variation de stock			43 627	11 027
Autres achats et charges externes (1)			36 902 356	34 777 507
Impôts, taxes et versements assimilés			1 860 708	1 703 482
Salaires			21 476 639	21 049 089
Cotisations sociales			9 101 746	9 266 240
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 511 396	7 490 193
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 637 243	6 018 054
Dotations aux provisions			1 960 133	1 164 344
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			554 553	
Autres charges			60 038	20 279
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			179 754 942	164 459 598
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(5 419 870)	(3 918 828)

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

S.A.S TEXTILOT

Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(5 419 870)	(3 918 828)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation		344 417
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	5 683 192	3 900 797
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 885	
Différences positives de change	977 272	858 482
Produits des cessions d'immobilisations financières		1 272
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	86 712	456
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	6 749 061	5 105 424
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 885
Intérêts et charges assimilées (3)	500 316	229 463
Différences négatives de change	616 764	13 259
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 117 081	244 607
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	5 631 981	4 860 817
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	212 110	941 988
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	42 046	970 711
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	419 244	2 077 752
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(377 197)	(1 107 041)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(295 339)	(140 875)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	181 126 180	166 616 904
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	180 995 928	166 641 082
BÉNÉFICE OU PERTE	130 252	(24 178)

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

© Sage

S.A.S. TEXTILOT

Annexe aux états financiers

de l'exercice clos le 31 décembre 2025

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 201 242 398 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 166 558 819 Euros et dégageant un bénéfice de 130 252 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A noter qu'a commencé le 21 octobre 2025 un contrôle des douanes portant sur les années 2020 à 2025 et le 04 décembre 2025 l'URSSAF a notifié le contrôle des C3S couvrant la période 2022 et 2023. Au 31 décembre 2025 les contrôles menés sur ces dossiers ne sont pas clos.

NOTE 2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Principes généraux appliqués

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général., applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du paragraphe changements de méthodes,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 – Changements de méthode et de présentation comptable :

2.2.1- Impacte sur le traitement du résultat exceptionnel et des transferts de charges :

Le Règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général a été homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Il refond principalement les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel.

La première application du règlement ANC nº2022-06 à compter du 1er janviers 2026 constitue un changement de méthode comptable prospectif résultant d'un changement de réglementation comptable.

Les principales nouvelles dispositions du règlement sont les suivantes :
- la modification de la définition du résultat exceptionnel : dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel
- la suppression des transferts de charges
- des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat
- des nouveaux tableaux obligatoires dans l'annexe comptable.

L'application de nouveau règlement n'implique pas de retraitement des comptes 2024 mais présente les principaux impacts suivants par rapport aux comptes clos au 31 décembre 2025.

Le tableau ci-dessous présente l'impact des changements de méthode sur le résultat d'exploitation, le résultat financier et, le résultat exceptionnel de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

RETRAITEMENT DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET DES TRANSFERTS DE CHARGES DU 31 DECEMBRE 2024

		Retraitements changements de méthode			
Comptes annuels 31 décembre 2024		Augmentation autres produits d'exploitation	Diminution charges financières	Diminution charges de personnel	Diminution résultat exceptionnel
Rubriques	Montants				
Ecarts de règlements	382	382			382
Cessions des biens immobilisés	813 252	813 252			813 252
Reprise congés payés et chges soc./congés payés	43 939			43 939	43 939
Bascule charges 21/22 en immo (contrôle fiscal)	40 505	40 505			40 505
Annulation facture saisie en double	195	195			195
Annulation trop perçu	1 234	1 234			1 234
Extourne provision IJSS 31/12/2022	10 269			10 269	10 269
Intérêts comptes courants	15 315		15 315		15 315
Remboursement frais antérieurs	102	102			102
Transfert de charges d'exploitation	199				
Transfert de charges diverses (cafétéria)	27			27	
Transfert de charges emploi formation	5			5	
Transfert de charges (refacturations heures)	259				
Prestations Fournitures Voitures	119			119	
Prestations fournitures diverses	85			85	
Total produits réaffectés	925 887	855 670	15 315	54 444	925 193

RETRAITEMENT DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DU 31 DECEMBRE 2025

Comptes annuels 31 décembre 2024		Retraitements changements de méthode		
Rubriques	Montants	Augmentation autres charges d'exploitation	Augmentation charges de personnel	Diminution résultat exceptionnel
Pénalités, amendes	103 923	103 923		103 923
Ecarts de règlement	309	309		309
VNC des immobilisations cédées	409 433	409 433		409 433
Cumul amortissements au 31/12/23 suite réintégration charge en immos - contrôle fiscal	10 193	10 193		10 193
Dons	453 246	453 246		453 246
Redressement CVAE 2021/2022 suite contrôle fiscal	1 081	1 081		1 081
Avis complémentaires CFE suite contrôle fi	117 721	117 721		117 721
Mise au rebut	13 200	13 200		13 200
Redressement URSSAF	77 517		77 517	77 517
Factures sur exercice antérieur non reçues	27 140	27 140		27 140
Cotisations Refashion	419 704	419 704		419 704
Total charges réaffectées	1 633 467	1 555 950	77 517	1 633 467

IMPACT NET DES RETRAITEMENTS LIES AU CHANGEMENT DE METHODE AU 31 DECEMBRE 2024

		Retraitement changements de méthode				
	Comptes annuels 31 décembre 2024	Augmentation des produits	Diminution des charges	Diminution des produits	Augmentation des charges	Résultats retraités
Résultat d'exploitation	-3 918 828	855 670	54 444	54 444	1 633 467	-4 696 625
Résultat financier	4 860 817	15 315				4 876 132
Résultat exceptionnel	-1 107 041	870 985			1 633 467	-344 559
	-165 052					**-165 052**

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2024 tel qu'arrêtés et publiés présentent le compte de résultat, dans la colonne comparative 2024, selon les caractéristiques suivantes :

- les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 ont été regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- les transferts de charges constatés en 2024 sont présentés selon les modalités suivantes : les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

2.2.2- Comptabilisation des frais de formation (changement de présentation) :

A noter qu'à compter de l'exercice ouvert au 01/01/2025, la comptabilisation des honoraires de formation et de l'ensemble des frais s'y rapportant, ne sont plus saisis en compte 6333000 mais en :

- 6283000 pour la partie honoraires
- 6257000 pour les frais d'hôtel
- 625xxxx pour les frais de déplacement

2.3 -Immobilisations

2.3.1 Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est constituée essentiellement par la valeur des fonds de commerce acquis et des logiciels qui sont amortis linéairement sur 3 ans.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des fonds commerciaux est comparée à la valeur d'utilité, afin de s'assurer que la valeur des fonds de commerce reste supérieure ou égale à sa valeur comptable. Le cas échéant, une dépréciation est constituée.

2.3.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

2.3.3 Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévisible d'utilisation réelle du bien.

Les durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Logiciels	=	3 ans,
- Gros œuvre	=	entre 20 et 30 ans,
- VRD	=	entre 10 et 20 ans
- Couvertures	=	20 ans,
- Couvertures étanchéité	=	20 ans,
- Charpente	=	30 ans,
- Honoraires architectes	=	affecter en fonction de la dépense
- Electricité	=	15 ans,
- Menuiserie	=	15 ans,
- Portes auto. –Ascenseurs – escalators	=	20 ans
- Plomberie	=	15ans,
- Serrurerie	=	15 ans,
- Peinture et sols souples	=	15 ans,
- Carrelages	=	15 ans,
- Matériel industriel	=	20 ans,
- Matériel informatique	=	entre 3 et 5 ans,
- Véhicules – camionnettes	=	entre 5 et 6 ans,
- Véhicules de tourisme	=	entre 3 et 4 ans,
- Matériel de bureau	=	10 ans,
- Portants	=	5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

2.4 - Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée par référence à des critères tels que la valeur des capitaux propres de la participation sous-jacente ou les perspectives de développement et de résultat de la filiale concernée issues du processus budgétaire et prévisionnel.

2.5 - Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks de marchandises comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des marchandises. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au dernier prix d'achat connu.

La provision pour dépréciation des stocks est calculée à partir du 20 janvier (fin de la livraison des soldes).

La valeur des stocks de marchandises issus des saisons N-2 et antérieures est estimée sur la base du prix de reprise forfaitaire par article par les soldeurs ou du prix de vente moyen outlet.

2 Provisions pour dépréciation sont calculées :

- Provision pour dépréciation des stocks collection N-2 : les quantités prises en compte correspondent d'une part aux quantités N-2 non livrées en solde chez les clients ainsi que des quantités N-2 livrées en solde multipliées par une estimation haute du taux de vente solde
- Provision pour dépréciation des stocks vendus en soldes : les quantités prises en compte correspondent aux quantités livrées en solde (articles dans les stocks au 31/12/2025) multipliées par une estimation basse du taux de vente solde

Stocks et en-cours en €

Postes	Exercice 2025	Exercice 2024	
Matières premières et autres approvisionnements	140 213	183 840	
Marchandises	47 777 725	48 261 785	
Total	47 917 938	48 445 625	

Dépréciation des stocks et encours

Postes	Exercice 2025	Exercice 2024	Méthode utilisée pour la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	
Marchandises	6 465 920	5 778 282	voir ci-dessus
Total	6 465 920	5 778 282	

2.6 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont présentées à leur valeur nominale après prise en compte, le cas échéant, des écarts de conversion pour ajuster les soldes en devises étrangères sur les cours de clôture.

2.7 - Créances douteuses

Le risque crédit est évalué périodiquement sur la base d'une analyse au cas par cas des créances et les pertes potentielles sur les créances non recouvrables sont provisionnées.

2.8 – Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La cession s'opère selon la règle du F.I.F.O (premier entré, premier sorti).

2.9 – Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.10 - Engagements de retraite

Les engagements retraites sont en cohérence avec les indemnités conventionnelles de départ en retraite.
Le calcul a été établi par le GAN (FINAXY) chez qui TEXTILOT a externalisé les fonds.
Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Effectif (séparation en cadres et non-cadres) : 564
- Age de départ en retraite
- Taux d'actualisation : 3 %
- Masse salariale : 20 231 688 euros
- Table de mortalité : INSEE 2020-2022
- Méthode de calcul : rétrospective avec unités de crédits projetées
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire du salarié

Au 31/12/2025 les engagements de retraite s'élèvent à 1 880 335 euros (dont 996 277 euros externalisés chez FINAXY) pour les salariés en contrat à durée indéterminée à cette même date.
La réactualisation du calcul sera effectuée au 31/12/2026.

2.11 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.
Les produits relatifs aux ventes de marchandises sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant la forme en général d'un contrat de vente, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que la société n'est plus impliquée dans la gestion des biens et que le montant des produits ainsi que les coûts encourus ou à encourir peuvent être déterminés de façon fiable et dès lors qu'il est probable que les avantages économiques iront à la société.

2.12 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte d'évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.
Nous retrouvons également les écritures de dotations et de reprises mouvementant les amortissements dérogatoires.

NOTE 3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

(a) Tableau des immobilisations

En €	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de la période
Immobilisations incorporelles	**15 048 637**	**824 224**	**636 659**	**15 236 202**
Logiciels	15 048 637	824 224	636 659	15 236 202
Immobilisations corporelles	**94 759 982**	**12 509 836**	**7 287 491**	**99 982 327**
Terrains, constructions, aménagement des constructions	17 361 637	2 560 043	72 040	19 849 640
Installations, aménagements divers et agencements	53 311 693	1 425 981	962 930	53 774 744
Matériel de transport	15 687 369	5 305 103	2 999 163	17 993 309
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses	7 103 885	493 719	579 294	7 018 310
Immos en cours - Avances et acomptes	1 295 398	2 724 990	2 674 064	1 346 324
Immobilisations financières	**4 208 261**	**981**	**3 966**	**4 205 276**
Autres participations	4 103 582	69		4 103 651
Autres immobilisations financières	104 679	912	3 966	101 625
Total	**114 016 880**	**13 335 041**	**7 928 116**	**119 423 805**

Ventilation des augmentations et diminutions de l'exercice

En € - augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	**270 665**	**0**	**553 559**	**0**	**0**
Logiciels	270 665		553 559		
Immobilisations corporelles	**2 403 399**	**0**	**10 106 437**	**0**	**0**
Terrains, constructions, aménagement des constructions	1 183 191		1 376 852		
Installations, aménagements divers et agencements	1 195 468		230 513		
Matériel de transport			5 305 103		
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses	24 740		468 979		
Immos en cours - Avances et acomptes			2 724 990		
Immobilisations financières	**0**	**981**	**0**	**0**	**0**
Autres participations		69			
Autres immobilisations financières		912			
Total des ventilations	**2 674 064**	**981**	**10 659 996**	**0**	**0**

En € - diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**636 659**
Logiciels					636 659
Immobilisations corporelles	**2 674 064**	**0**	**3 135 176**	**0**	**1 478 250**
Terrains, constructions, aménagement des constructions					72 040
Installations, aménagements divers et agencements			133 247		829 682
Matériel de transport			2 999 163		
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses			2 766		576 528
Immos en cours - Avances et acomptes	2 674 064				
Immobilisations financières	**0**	**3 966**	**0**	**0**	**0**
Autres participations					
Autres immobilisations financières		3 966			
Total des ventilations	**2 674 064**	**3 966**	**3 135 176**	**0**	**2 114 910**

(b) Tableau des amortissements en €

Situations et mouvements / Rubriques	Durée d'utilisation	Mode d'amort.	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						**0**
Logiciels	1 à 10 ans	linéaire	11 836 379	1 443 146	528 226	12 751 299
Immobilisations corporelles						**0**
Terrains, constructions, aménagement des constructions	1 à 30 ans	linéaire	8 371 630	835 652	49 277	9 158 005
Installations, aménagements divers et agencements	1 à 50 ans	linéaire	39 684 597	2 416 542	884 373	41 216 766
Matériel de transport	1 à 10 ans	linéaire	9 633 534	2 110 362	2 630 152	9 113 744
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses	3 à 30 ans	linéaire	4 999 795	705 992	575 655	5 130 132
Total amortissements immobilisations corporelles			**74 525 935**	**7 511 694**	**4 667 683**	**77 369 946**

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans les charges d'exploitation pour un montant de 7 511 K€ et en charges exceptionnelles pour 419 K€ (amortissements dérogatoires).

Ventilations des amortissements

Dotations de l'exercice en €	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	**0**	**1 443 146**	**0**	**0**
Logiciels		1 443 146		
Immobilisations corporelles	**0**	**6 068 548**	**0**	**0**
Terrains, constructions, aménagement des constructions		835 652		
Installations, aménagements divers et agencements		2 416 542		
Matériel de transport		2 110 362		
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses		705 992		
Total ventilation des augmentations des amortissements	**0**	**7 511 694**	**0**	**0**

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			
	Eléments transférés à l'actif circulant		Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**0**	**528 226**
Logiciels				528 226
Immobilisations corporelles	**0**	**0**	**2 765 064**	**1 374 392**
Terrains, constructions, aménagement des constructions			133 247	49 277
Installations, aménagements divers et agencements			373 191	751 125
Matériel de transport			2 256 960	
Matériel de bureau et informatique mobilier - Immos corporelles diverses			1 665	573 990
Total ventilations des diminutions des amortissements	**0**	**0**	**2 765 064**	**1 902 618**

3.2 Immobilisations financières

3.2.1 Variation des immobilisations financières

K€	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Créances liées à particip.	224			224
Autres Participations	3 880			3 880
Prêts et autres immob fin.	105	1	4	102
Total	4 209	**1**	**4**	**4 206**

3.2.2 Tableau des filiales et participations

Les principales caractéristiques répondant aux prescriptions du tableau des filiales et participations au 31 décembre 2025 sont les suivantes (en €) :

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du apital détenue	Valeur comptable des tites détenus en €		Montant des prêts et avances consentis par la société en €	Montant des engagements donnés par la société en €	chiffres d'affaires HT du dernier exercice clos en €	Résultat du dernier exercice clos en €	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice en €	Observations
			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
CATERING USON PLUS	-107 262	100%	350 000	350 000	101 527	0	1 399 129	-172 831	0	**clôture au 30/06/25**
W3+	1 169 471	100%	862 180	862 180	0	0	1 658 119	7 081	0	
USON RUGBY PLUS SASP	3 665 690	78,77%	2 615 000	2 615 000	6 167 080	36 586	11 206 942	-97 033		**clôture au 30/06/25**
CALAOSOFT	845 314	50%	50 000	50 000	184	0	680 994	-28 255	0	
Total des Filiales	***5 573 213***		***3 877 180***	***3 877 180***	***6 268 792***	***36 586***	***14 945 184***	***-291 038***	***0***	
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu)										
SCI DU RELAIS	-103 151	20%	305	305		0	106 726	-104 676	0	
Total des	***-103 151***		***305***	***305***	***0***	***0***	***106 726***	***-104 676***	***0***	

3.3 Informations complémentaires sur les créances et les dettes

La ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance est la suivante :

Créances K€	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
- Créances rattachées à des participations	224		224
- Autres Immob. Financières	102		102
- Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	24 872	24 872	
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité sociale et autres organismes			
IS et autres impôts	4 427	4 427	
Groupe et associés	7 765	672	7 093
Autres créances	1 777	1 777	
Charges constatées d'avance	2 068	2 068	
Total	**41 240**	**33 821**	**7 419**

Dettes **K€**	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Echéance à plus de cinq ans
- Dettes auprès des étab. de crédit	18 739	5 515	13 184	40
- Dettes financières diverses				
- Dettes fournisseurs	10 704	10 704		
- Personnel et comptes rattachés	1 739	1 739		
- Sécurité Sociale et organismes sociaux	2 106	2 106		
- Dettes fiscales	2 755	2 755		
- Dettes sur immobilisations	941	941		
- Groupe et associés	10 392	10 392		
- Autres dettes	24 043	24 043		
- Produits constatés d'avance				
Total	**71 419**	**58 195**	**13 184**	**40**

3.4 Provisions

Le tableau suivant donne le détail des mouvements de provisions et leur montant par principales catégories :

K€	Au 1er janvier 2025	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Au 31 décembre 2025
Amortissements dérogatoires	5 009	419	17	5 411
TOTAL I	**5 009**	**419**	**17**	**5 411**
Provisions pour perte change	2	0	2	0
Provision pour Litiges	25	0	25	0
Provision pour garantie client	750	1 479	750	1 479
Autres Provisions	415	481	415	481
TOTAL II	**1 192**	**1 960**	**1 192**	**1 960**
				0
Provisions pour dépréciation				0
Provision pour dep titres				0
Provision sur stocks	5 778	6 466	5 778	6 466
Provision clients douteux	292	171	105	358
TOTAL III	**6 070**	**6 637**	**5 883**	**6 824**
TOTAL	**12 271**	**9 016**	**7 092**	**14 195**

Les dotations aux provisions sont comptabilisées dans les charges d'exploitation pour un montant de 8 597 K€ et dans les charges exceptionnelles pour 419 K€.

Les reprises sur provisions sont comptabilisées dans les produits d'exploitation pour un montant de 7 048 K€, dans les produits financiers pour un montant de 2 K€ et dans les produits exceptionnels pour 42 K€.

3.5 Charges à payer (en K€)

Fournisseurs factures non parvenues	4 024
Clients - avoirs	23 794
Personnel charges à payer	1 703
Organismes sociaux charges à payer	703
Etat charges à payer	594
Intérêts courus à payer	26
Autres	249
Total	**31 093**

3.6 Produits à recevoir (en K€)

Intérêts à recevoir	11
Avoirs fournisseurs à recevoir	673
Clients - fac à établir	10
Autres	198
Total	**892**

3.7 Autres valeurs mobilières de placement

Les autres valeurs mobilières de placement comprennent (en K€) :

OPCVM	10 843
Actions	45 306
TOTAL	**56 149**

3.8 Produits et charges constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont composés de charges et produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les charges constatées d'avances sont de 2 068K€ à fin 2025 contre 2 184K€ à fin 2024.

3.9 Ecarts de conversion

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.10 Situation nette

3.10.1 Capital social

Au 31 décembre 2025 le capital social de la société TEXTILOT comprenait 1 562 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 32 Euros pour un capital de 50 000 000 Euros.

3.10.2 Analyse de la variation des capitaux propres

La variation de situation nette sur l'exercice 2025 est la suivante :

K€	Ouverture	Affectation du résultat 31/12/2024	Distribution de dividendes	Distribution de réserves	Autres	Résultat 31/12/2025	Clôture
Capital social	50 000						50 000
Réserve légale	5 000						5 000
Autres réserves	332			66 990			67 322
Report à nouveau	77 327	-24	-10 313	-66 990			0
Résultat 31/12/2024	-24	24					0
Résultat 31/12/2025						130	130
Dividendes	0		10 313		-10 313		0
Prov. Règlementées	5 009				402		5 411
Capitaux propres	**137 644**	**0**	**0**		**-9 911**	**130**	127 863

NOTE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du Chiffre d'Affaires Net :

Par secteur d'activité

K€	31/12/2025
Détail	5 122
Gros	160 198
Autres	1 239
TOTAL	**166 559**

Par marché géographique

K€	31/12/2025
France	156 698
Etranger	9 861
TOTAL	**166 559**

4.2 Charges et produits exceptionnels :

Les principaux composants des charges et produits exceptionnels sont les suivants :

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (€)

Reprise amortissements dérogatoires	17 046
Reprise provision pour risques	25 000
TOTAL	**42 046**

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (€)

Amortissements dérogatoires	419 244
TOTAL	**419 244**

4.3 Allégement et accroissement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires (en K€)	Base		Impôt	
	Début exercice	Fin exercice	Début exercice	Fin exercice
C3S	216	238	54	60
Effort construction	93	95	23	24
Participation	0		0	
Forfait social sur participation	0		0	0
Amortissements dérogatoires	5 010	5 412	1 253	1 353
Total allégements	4 326	333	77	83
Total accroissements	326	5 412	1 253	1 353

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25% fait ressortir une dette future d'un montant de 1 270 K€. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés.

4.4 Crédits d'impôts

Crédits d'impôt	Montant
Crédit Impôt Recherche	69 004

NOTE 5 - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

5.1 Engagements reçus

Textilot bénéficie d'autorisations de découvert avec plusieurs établissements bancaires :

- Crédit Agricole : 400 000 euros
- Caisse d'Epargne : 400 000 euros

5.2 Engagements donnés

Cautionnements solidaires au profit de la Société Générale en garantie des emprunts contractés par l'USON RUGBY PLUS pour un montant global de 36 K€.

NOTE 6 - INFORMATIONS DIVERSES

Néant

6.1 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

DATE D'ARRETE Durée en Nbre de Mois	2025 12	2024 12	2023 12	2022 12	2021 12
Capital social	50 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Nombre d'action à dividende	**1 562 500**	**1 562 500**	1 562 500	1 562 500	1 562 500
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	166 558 819	146 583 739	166 206 867	175 716 257	169 206 043
Résultat avant impôts, participation et provision, impôts sur les bénéfices et participation	212 110	941 988	1 089 665	11 239 605	17 545 827
Résultat après impôts, participation et provisions, impôts sur les bénéfices et participation	130 252	-24 178	324 504	8 978 024	11 849 478
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation et provision, impôts sur les bénéfices et participation	0,1	0,6	1	7	11
Résultat après impôts, participation et provisions, impôts sur les bénéfices et participation	0,08	-0,02	0,2	6	8
Personnel					
Effectif moyen des salariés	545	545	547	555	548
Montant masse salariale	20 134 846	20 633 899	21 425 801	20 626 629	19 201 435

6.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	45
Employés	488
Total	**555**

6.3 Rémunération des organes de direction

Depuis juillet 2023 TEXTILOT est représentée par DUMANGE FAMILY, elle-même représentée par Sébastien DUMANGE, Président et par Delphine DUMANGE, Directrice Générale.
La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.4 Transaction entre parties liées

Conformément au décret 2009-267 du 9 mars 2009, nous vous informons que la société n'a pas réalisé avec ses principaux actionnaires ou les membres de son organe d'administration (c.com.art.R.123-197-1) de transactions significatives qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

6.5 Instruments de couverture

La société réalise une partie de ses achats de marchandises en Asie et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises, essentiellement le dollar américain. L'entreprise procède à des achats à terme de devises et est en lien avec ses partenaires bancaires pour réaliser toutes formes de couverture de change et réduire son exposition au risque de change. TEXTILOT peut être par ailleurs amenée à mettre en place des stratégies optionnelles simples (achats d'options) pour couvrir des expositions futures.

La politique de couverture de change n'a pas changé par rapport aux exercices précédents.

6.6 Consolidation des comptes

La société fait partie du groupe consolidé Dumange Family.
Le groupe Dumange Family est constitué de la société Dumange Family SAS et de ses filiales Textilot SAS (SIREN 301420626) et USON Rugby Plus SASP (SIREN 513917922).
Dumange Family, société par actions simplifiée au capital de 1 562 500 euros, immatriculée le 13 juillet 2023 sous le numéro SIREN 978029817, ayant son siège social au 5 Rue Denis Papin, 58640 Varennes-Vauzelles, est la société mère du Groupe.

6.7 Intégration fiscale

Par convention du 22 avril 2024 il a été décidé de la mise en place de l'intégration fiscale (option souscrite auprès du Service des Impôts en date du 26 avril 2024). La société Dumange Family désignée comme tête du groupe, devient seule redevable de l'impôt sur les sociétés ainsi que des contributions additionnelles pour elle-même ainsi que pour la seule filiale du groupe d'intégration : Textilot.

Le principe de neutralité ayant été choisi, chaque société du groupe prend en charge sa part d'impôt et la société Mère devra reverser à sa filiale tout crédit d'impôt restituable obtenu de son fait.
La Société a comptabilisé sur l'exercice un produit d'impôts sur les bénéfices pour 295 339 euros.
En l'absence d'intégration fiscale, il en aurait été de même.

NOTE 7 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.